

## ASSOCIATION DE FOOTBALL BERNE/JURA

Secrétariat  
Case postale 6224  
3001 Berne

Telefon 031/3004040  
FAX 031/3004050  
E-Mail fvbj.afbj@football.ch



## Communication officielle no. 2

### Communication importante de la Commission de jeu de l'AFBJ

#### Compétition seniors et vétérans

Pour la saison en cours, le championnat des seniors et des vétérans a été restructuré avec l'introduction d'un groupe champion et d'un groupe du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degré. Dans l'intervalle, les traits ont été tirés pour tous les groupes en ce qui concerne les vainqueurs de groupe, les relégués et les promus. Les clubs peuvent désormais constater comment leur(s) équipe(s) est/sont placée(s) en vue de la victoire de groupe et/ou de la promotion ou de la relégation. Pour les vétérans, nous tenons encore à préciser que pour le plafonnement du groupe champion et du groupe du 1<sup>er</sup> degré, en plus des 4 vainqueurs de groupe du 2<sup>e</sup> degré, les deux meilleurs équipes classées au deuxième rang du 2<sup>e</sup> degré peuvent également être promues dans le 1<sup>er</sup> degré. Durant la pause d'hiver, nous inviterons les responsables des seniors et des vétérans à une rencontre pour discuter des adaptations ponctuelles à apporter en vue d'optimiser le championnat des seniors et des vétérans. La date sera communiquée dans le courant du mois de décembre 2008.

#### Compétitions des juniors D

Comme nous l'avons communiqué avec la communication officielle no 1, les rapports et les cartes de joueurs des matchs de Juniors D (y compris les Juniors D promotion) doivent dorénavant être envoyés **aux responsables des groupes respectifs** et non plus au secrétariat de l'AFBJ. Après les premières tours, nous constatons cependant que les documents remis étaient remplis de manière insuffisante voir catastrophique. Les erreurs les plus fréquentes sont :

- Les numéros de passeport manquent
- Les résultats ne sont pas inscrits et ne sont en partie pas communiqués par téléphone au service des résultats AFBJ
- Les signatures de l'accompagnateur des juniors et/ou du capitaine font défaut
- Le numéro du match et/ou la date du match ne sont pas inscrits
- Les rapports pour des matchs de Juniors D promotion sont remis à l'ASF et non pas au responsable du groupe
- 50% des rapports ont été transmis trop tard ou pas du tout

En fait, toutes ces irrégularités auraient pu conduire à une multitude d'amendes! Pour l'instant, nous avons appliqué la devise «la bienveillance avant le droit » et avons renoncé à percevoir des amendes. Cependant, afin de garantir aux clubs une compétition sans heurt et un contrôle sérieux, nous serons malheureusement contraints de distribuer des amendes pour les futures négligences.

## **Décision de la Commission pénale et de contrôle de l'ASF**

<p><u>FC Aurore Bienne</u>: le joueur Sebastiano GIGLIO, né en 1980, passeport de joueur no. 855'354, <b>est suspendu provisoirement avec effet immédiat</b> pour atteinte à l'intégrité corporelle de l'arbitre lors du match de 3<sup>e</sup> ligue FC Aurore Bienne – FC Büren a.A. du 06.09.2008. Le joueur ne peut participer à aucun match de préparation ou de championnat jusqu'à la décision définitive de la CPC.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Berne, 24 septembre 2008